

CONSEIL DE QUARTIER DU 25 AVRIL 2017

OLY / GLACIERE

(Centre social Aimé Césaire)

Ouverture de la séance par Monsieur le Président du Conseil de Quartier à 20h30 :

Moïse KNAFO

Conseiller municipal délégué en charge des nouvelles technologies et de la fibre optique

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE FORMULE :

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. Quelle est l'identité de votre quartier ?
2. Quelle a été la mesure /décision la plus marquante pour le quartier au cours des trois dernières années ?
3. Quelle est votre attente principale pour le quartier pour les trois prochaines années ?

Chaque participant répond d'abord personnellement puis le groupe est invité à réagir sur ce que chacun a écrit. Un rapporteur est ensuite chargé de synthétiser et de présenter à l'ensemble du Conseil de quartier la réponse du groupe à chacune des questions.

En fin de réunion, un retour sur les doléances formulées lors du Conseil de quartier de l'automne 2016 est effectué.

I. IDENTITE DU QUARTIER

La densité et la jeunesse de la population sont fortement soulignées, de même que le caractère multiculturel et multicultural du quartier, auquel les habitants sont très attachés, notamment en raison de la solidarité qui y règne.

La précarité de nombreux habitants, ainsi que l'insécurité persistante, même si une amélioration a été constatée, sont également mises en avant.

Enfin, nombre de participants ont un sentiment d'éloignement du reste de la ville en raison de la RN 6.

II. MESURE / DECISION MARQUANTE

L'amélioration de la propreté a unanimement marqué les habitants, ainsi que les rénovations urbaines (route de Corbeil, rond-point d'Auchan notamment).

En outre, le déploiement de la vidéoprotection est une véritable satisfaction.

III. ATTENTE PRINCIPALE

L'amélioration de l'offre commerciale de proximité et de l'offre de transport bus, en heures creuses notamment, sont souhaitées par beaucoup.

La poursuite du déploiement des caméras de vidéoprotection est, de plus, fortement attendue, de même que l'accélération du déploiement de la fibre.

Enfin, la création d'une navette inter-quartiers serait appréciée.

RETOUR SUR LES DOLEANCES DU PRECEDENT CONSEIL DE QUARTIER

1. *Nuisances générées par l'épicerie située au rond-point de la Glacière.*
 - Engagement : Un suivi particulier sera effectué par la police municipale, en lien avec la police nationale.
 - Suivi : Une intervention de la police nationale a eu lieu le 31 janvier, grâce aux informations communiquées par la police municipale. Les suites judiciaires et administratives sont en cours.
2. *Allée des Tulipes, nuisances générées en soirée par des voitures qui tournent, stationnent et laissent des déchets. De plus, le sens interdit est toujours en place alors qu'il devait être retiré.*
 - Engagement : Le panneau « Sens interdit » sera retiré et la police municipale interviendra pour faire cesser les nuisances.
 - Suivi : Le panneau « Sens interdit » a été retiré début janvier. La police municipale effectue également des passages réguliers dans l'allée des tulipes.
3. *Manque de propreté à la Prairie de l'Oly.*
 - Engagement : Proposer une solution, en lien avec l'agglomération et le bailleur.
 - Suivi : Une réflexion est en cours avec le bailleur pour augmenter la fréquence de passage des encombrants. Le recrutement d'un ambassadeur du tri est également intervenue en avril.
4. *Inquiétude quant à un éventuel changement pour l'école Hélène Boucher qui perdrait son caractère d'école prioritaire (« Attention éducative prioritaire »)*
 - Engagement : Intervenir auprès du directeur académique.
 - Suivi : Le directeur académique a été saisi. Une réponse d'attente nous a pour le moment été apportée : pas de changement avant la rentrée 2018 selon le directeur académique.
5. *Prairie de l'Oly : inefficacité des coussins berlinois car mal positionnés (il est possible de les contourner).*
 - Engagement : Repositionner les coussins berlinois.
 - Suivi : Déplacement effectué début février.